



# SUPER CABANES ! Concours de micro-architectures avec la Cité de l'architecture et du patrimoine

publié le 09/09/2025

## Appel à participation au concours de micro-architectures avec la Cité de l'architecture et du patrimoine

### Descriptif :

La Cité de l'architecture et du patrimoine lance la seconde édition de son concours de micro-architecture Super Cabanes !

Super Cabanes ! s'adresse à tous les élèves de la maternelle au lycée

### ○ De quoi s'agit-il ?

La Cité de l'architecture et du patrimoine [↗](#) lance la seconde édition de son concours de micro-architecture **Super Cabanes !**

**Super Cabanes !** s'adresse à tous les élèves de la maternelle au lycée de toutes les académies. Les dispositifs spécifiques (ULIS, UPE2A, SEGPA, etc.) sont vivement encouragés à participer.



### ○ Ce projet invite les élèves à :

- 1- Imaginer et concevoir une petite structure inventive, poétique et durable sur le thème de la cabane sous forme de maquette ou d'installation réelle.
- 2- produire un écrit créatif (forme libre : récit, conte, fable, poésie, manifeste, lettre, témoignage, fiction, etc.) en lien avec cette cabane pensée, rêvée, réalisée.

Les réalisations lauréates seront exposées (sous réserve) à la Cité de l'architecture et du patrimoine.

### ○ Intérêt pédagogique

Ce projet permet d'articuler pratique artistique, expression sensible et réflexion critique sur l'espace, en croisant réel et imaginaire, gestes concrets et récits poétiques.

Tandis que la cabane matérialise un monde possible, l'écriture le fait advenir par les mots. Les deux gestes — bâtir, écrire — s'appuient sur les mêmes forces : le désir de créer, de se projeter, d'habiter autrement le monde.

Ce projet permet également de se confronter aux aspects pratiques de la construction (les échelles, les proportions, les formes, les matériaux, l'équilibre et la stabilité, ainsi que les assemblages) et d'expérimenter la coopération et le

travail d'équipe autour d'une réalisation collective.

○ Comment participer ?

**Les inscriptions se font sur ADAGE du 5 septembre au 18 octobre 2025.** Les équipes pédagogiques bénéficient d'outils de suivi et de ressources dédiées (Padlet, FAQ, Visioconférences de suivi) tout au long de l'année par l'équipe de médiation de la Cité de l'architecture et du patrimoine ([mediation@citedelarchitecture.fr](mailto:mediation@citedelarchitecture.fr)).

Le partenariat avec une structure culturelle du territoire (CAUE, maison de l'architecture, musée, artiste, etc.) est vivement encouragé pour étayer le travail des élèves par une visite, une rencontre avec un-e professionnel-le de l'architecture

○ Plus de ressources

Page dédiée au projet sur le site de la Cité de l'architecture et du patrimoine :

[SUPER CABANES !](#) 

Padlet du projet : [SUPER CABANES ! 2025-2026](#) 

○ Réunions d'information en ligne

(inscription par mail à [mediation@citedelarchitecture.fr](mailto:mediation@citedelarchitecture.fr))

- **Lundi 15 septembre à 18h**

▶ **Jeudi 18 septembre à 12h**

○ Calendrier

4 septembre → 18 octobre 2025 : Inscriptions sur la plateforme ADAGE (renseignements auprès de [mediation@citedelarchitecture.fr](mailto:mediation@citedelarchitecture.fr))

16 → 20 mars 2026 : Phase 1 : envoi postal des projets sous forme de dossier papier (toutes les classes)

18 → 22 mai 2026 : Phase 2 : envoi des maquettes ou productions en volume (pour les classes sélectionnées à l'issue de la phase 1)

10 → 15 juin 2026 (sous réserve) : Exposition des projets à la Cité de l'architecture et du patrimoine



Tous vos projets d'EAC en architecture, arts plastiques, photographie, etc. peuvent être facilités avec l'aide du conseiller DAAC. N'hésitez pas à le contacter en cas de besoin, d'aide, d'accompagnement : [daac.artsplastiques@ac-poitiers.fr](mailto:daac.artsplastiques@ac-poitiers.fr) (Grégoire Bienvenu)